

Entre2prises et Atmosphères production
présentent

en coproduction avec Télébocal, TVM est parisien et Le Fresnoy
en partenariat avec l'ACOR - Association des cinémas de l'ouest pour la recherche

Si on te donne un château, tu le prends ?

un film de Marina Déak

SYNOPSIS

Si on te donne un château, tu le prends ? est une photographie de la France périphérique d'aujourd'hui, via trois lieux. Une agence immobilière à la campagne, un plan de rénovation urbaine dans « les quartiers », des campeurs à l'année. Marina Déak nous interroge sur l'habitat, mais surtout : la norme, la solitude et la liberté, et peut-être, aussi, le partage et l'humour.

BIOGRAPHIE DE LA REALISATRICE

Marina Déak a étudié la philosophie, le chinois et les sciences politiques, elle écrit, réalise et joue. Elle travaille, en documentaire et en fiction, sur des formes qui excèdent les conventions, pour défaire les préconçus, ouvrir des espaces inédits, interroger notre place au monde. Ou, pour le dire autrement : pour construire des histoires actuelles où le spectateur pense, et voyage, et s'amuse.



FILMOGRAPHIE

2015

Si on te donne un château, tu le prends ? - LM documentaire, Entre2prises

2010

Poursuite - LM fiction, 31 Juin Films (Contre-Allée distribution)

2008

Femme femme - CM fiction, Les Films Sauvages

2005

Les profondeurs - CM fiction, ML Productions

2001

Le chemin de traverse - CM fiction, Les Films de la Croisade

Entretien avec la réalisatrice, Marina Déak propos recueillis par Marc-Antoine Vaugeois, critique et programmateur

Quelle a été la genèse du film ? Qu'est-ce qui t'a donné envie de réaliser un documentaire autour de la question du logement, de l'habitat en France ?

Il y a plusieurs réponses. Une première réponse d'ordre général concerne la question du «vivre ensemble» que soulève le film, et à laquelle on ne peut pas ne pas s'intéresser, je crois.. Cette question de comment avoir un toit sur la tête, à quel endroit et à côté de qui, est centrale dans nos vies et définit très concrètement notre rapport au monde. Je ne sais pas si cela suffit à faire un film, mais cela a en tout cas amorcé chez moi un mouvement qui m'a rendu attentive à tous les événements et rencontres du quotidien qui rejoignent cette interrogation. Une autre réponse, d'ordre plus personnel, est que j'avais très envie de me confronter à la forme documentaire.



Je n'ai pas immédiatement pensé à un long-métrage documentaire divisé en trois parties, j'avais plutôt envie de réaliser une série documentaire autour de la question du logement. Je pense que quelque chose d'essentiel se joue à l'intérieur de cette question, puisque la manière qu'ont les gens d'habiter, un lieu, quelque part, raconte énormément de choses sur leur rapport au monde, leur parcours, leur histoire personnelle. Mon précédent long-métrage de fiction, *Poursuite*, posait également cette question du logement, de la possibilité ou de l'impossibilité de se loger ensemble, bref de la matérialité de la vie contemporaine. Il n'y a pas de vie abstraite en dehors de la vie concrète, selon moi. Cette question du logement rejoignait aussi mon intérêt pour d'autres éléments, comme l'architecture, et la maison comme espace de cinéma qui est fascinant à filmer.



Le choix d'un tel sujet t'oblige à te poser immédiatement des questions essentielles de mise en scène : filmer le lieu de vie de quelqu'un, c'est trouver et choisir la place que l'on occupe dans l'espace, et donc le regard que l'on pose sur les individus que l'on filme.

La matière du cinéma est l'espace et le temps, et dans l'espace, la question de l'inscription des corps dans les lieux est le centre. Cette question se poserait aussi pour n'importe quel autre sujet, mais ici cela devient très concrètement l'enjeu principal du film, tout du moins de sa mise en scène. L'élaboration du récit et la découverte des différents espaces s'est faite un peu au hasard, j'explique d'ailleurs dans le carton d'introduction que c'est ma rencontre avec des agents immobiliers qui a provoqué le désir de filmer. J'envisageais à un moment d'acheter une maison à la campagne, et le fait de visiter un certain nombre de maisons par ce biais m'a donné envie de faire un film construit autour de ce mouvement. Le fait de découvrir un espace, la manière dont les précédents occupants l'ont habité tout en y projetant ses propres fantasmes devenait un vecteur formidable d'imagination.

Ensuite, une amie qui travaillait dans l'urbanisme m'avait parlé de la Grande Borne et de la problématique des rénovations en général, de ce que cela permettait de changer ou non pour les habitants des cités. Ce nouvel élément posait la question du dialogue avec les institutions politiques, de la manière dont ces échanges et ces démarches transforment le quotidien des citoyens en essayant de les inclure dans un projet de transformation de leurs lieux de vie.

La troisième part du film vient de ce que j'ai moi-même rencontré des gens qui habitaient en camping à l'année, alors que je ne soupçonnais même pas l'existence de ce mode de vie. J'ai découvert un autre monde, une manière de vivre qui n'avait pas l'air misérable comme on serait immédiatement amené à se le représenter, à cause de nos représentations conventionnelles de l'habitat. Ce qui soulevait aussitôt de nouvelles questions, dont celle de cette image qu'on a, de ce qui est bien ou pas, acceptable ou pas. Il m'a alors paru évident qu'il fallait lier ces trois éléments entre eux : le petit marché privé de l'immobilier à la campagne ; une cité de banlieue avec des gens qui travaillent autour du logement et de l'urbanisme ; enfin, cette solution totalement alternative du camping que des gens se sont trouvée, entre contrainte et choix, et dont on parle peu ou pas dans le champ médiatique ou alors seulement de façon misérabiliste (...)

Le regard de Julie de Faramond, urbaniste

(...) La dernière partie du film ouvre sur une perspective totalement inattendue : prenant acte d'un phénomène peu étudié par les sociologues du logement, Marina Déak interroge, dans un camping, des habitants qui y vivent à l'année. Pour la première fois dans le film, elle questionne frontalement ses personnages : motivations, parcours de vie, manière dont chacun voit son avenir. Ces entretiens livrent un point de vue original et convaincant quant à cet état mi-choisi mi-subi. Vivre en camping à l'année est possible pour ceux qui n'ont pas les moyens, ou des revenus trop aléatoires pour les garanties demandées « en dur ». Alors qu'ils pourraient, pour certains, prétendre à un logement social, ils s'y refusent : invoquant les problèmes de sécurité ou de voisinage qui minent souvent la vie dans les grands ensembles.

Le film devient alors un regard sur cet espace de l'entre-deux : entre le précaire et le durable, entre le bâti et le non-bâti, le légal et l'illégal – l'installation permanente en camping est théoriquement interdite, et tolérée en pratique, comme un des personnages du film l'explique ; l'espace échappe aussi au droit de l'urbanisme, puisque l'installation d'une caravane ou d'un mobil-home ne nécessite aucun permis de construire, et ne donne lieu à la perception d'aucune taxe, ni foncière, ni d'habitation (comme l'explique avec véhémence un autre personnage). Bien que leur existence soit suspendue à un possible arrêt municipal obligeant le camping à fermer partie de l'année (en en chassant de fait ainsi ses habitants), voire le supprimant, les campeurs sédentaires semblent presque tous confiants en l'avenir, qu'ils envisagent avec sérénité : quand bien même ils devraient quitter ce camping, ils escomptent retrouver un lopin quelque part.





Au-delà de l'espace qu'elle filme, Marina Déak insiste sur la manière dont chacun dit avoir trouvé sa place, dans ce qui se révèle un havre où règne la convivialité et où le sentiment d'indépendance est préservé. C'est un peu le rêve pavillonnaire à la portée des plus pauvres et avec la solidarité en plus. Entre exclusion sociale et rêve libertaire, cette dernière partie, qui donne son titre au film, montre une communauté soudée par l'adversité et par une marginalité assumée. Sans idéaliser un mode de vie qui a son lot d'inconfort et de précarité, Marina Déak, en donnant pour finir (et pour finir le film) la parole à des êtres fragiles ou cabossés par la vie, et en montrant toute leur fierté de s'épauler les uns les autres et de rester debout malgré tout, semble plaider pour une forme d'utopie communautaire, plaidoyer amené, mais aussi mis en contexte et en perspective par les deux premiers temps du film.



Julie de Faramond

extrait - texte intégral : https://www.lacor.info/film/si_on_te_donne_un_chateau/texte_de_faramond/index.html

L'analyse de François Bégaudeau, écrivain, critique, réalisateur

Après l'inhabitable

Les trois parties de durée égale de *Si on te donne un château, tu le prends ?* forment a priori trois blocs distincts.

Entre une agence immobilière du Nivernais, un plan de rénovation urbaine à Grigny, et des campeurs à l'année en Haute-Garonne, pas de rapport direct, peu de proximité, aucun personnage commun.

Or d'une partie à l'autre, le montage ne se fend d'aucun panneau, intertitre, numéro de chapitre, fondu au noir, segment musical, mais produit ostensiblement un effet de tuilage : les derniers mots de la partie 1 mixés avec la première image de la partie 2, les dernières images de la 2 mixées avec les premiers mots de la 3. Comme pareil type de raccord est rare dans le film, la volonté est alors patente de marquer une continuité, de souligner un lien.

Le lien pourrait être social - trois zones reléguées. Il est plus sûrement thématique.

Esquissé par le titre à la familiarité accueillante, le lien est : habiter.

Habiter n'est pas un verbe neutre. Habiter excède la donnée préfectorale ou la simple occupation d'un volume enclos. Habiter est une notion qualitative. Pour peu qu'on ait le choix, on n'habite pas n'importe où. Voyez les visiteurs de la partie 1 s'avancer à pas lents dans les maisons vides. Regardez-les observer, toucher, scruter murs et plafonds, ouvrir un placard, jauger une vue, s'enquérir de l'exposition, vérifier les interrupteurs. Ce n'est pas qu'ils réfléchissent, c'est qu'ils se testent. Ils s'éprouvent dans cet espace. Tachent d'éprouver si leur corps s'y plait, s'y plairait, s'y plaira. Si ça lui convient.

Et si parfois se décide la transaction inverse, non plus un achat mais une vente, c'est que ça ne lui convient plus. Entre l'espace et le corps le divorce est consommé. « Ma mère est décédée mon père est décédé, mon ami est partie, donc 250 mètres carrés ça fait un peu grand ». Un vice de proportion pousse à quitter les lieux. Autant que possible, on n'habite pas dans n'importe quelles conditions.

Parmi les acheteurs potentiels, il y a celle à qui rien ne va, et c'est assez comique. Seul personnage récurrent de ce ballet de visites autour de la Charité-sur-Loire, elle épanche son expertise en regrettant la trajectoire de la chambre à la salle de bain (qui d'ailleurs est une salle d'eau, précise cette cuistre), ou les fenêtres en PVC. Mais dans ces chicanes s'entend, outre une emmerdeuse, une femme (seule?) qui parle d'elle. Le portrait en creux de la maison qui lui irait est un autoportrait. Dis moi où tu habites, je te dirai qui tu es.

Prends la France sous l'angle de l'habitat, et tu en sauras long sur elle (...)



TOIT SANS LOI

de David Vasse, critique et maître de conférences en études cinématographiques à l'Université de Caen

« Le cinéma reste fréquentable humainement, c'est un truc d'habitat. On peut habiter le cinéma » disait Serge Daney, peu de temps avant sa mort, dans un entretien avec Philippe Roux en 1992. *Si on te donne un château, tu le prends ?* le nouveau film de Marina Déak, attendu depuis *Poursuite*, son premier long métrage (2010), invite particulièrement à souscrire à cette belle définition. Littéralement même puisqu'il s'empare d'une question qui concerne tout le monde sans toutefois faire l'objet d'une fréquente prise en charge par le cinéma : qu'est-ce qu'habiter un endroit à soi, non dans le sens d'un bien à posséder mais d'une adéquation à soi-même ? De quel choix, de quelle décision, de quelles circonstances surtout, cela procède-t-il ? A quel idéal faire correspondre le toit sous lequel vivre désormais ? A travers une série d'expériences et de témoignages recueillis sur plusieurs années, Marina Déak aborde le sujet selon une logique de progression extrêmement précise sans recourir à l'uniformité d'un dispositif qui serait adaptable à chaque situation. Découpé en trois parties, son film trouve une unité directionnelle à l'intérieur de variations aussi bien conjoncturelles que formelles autour de cette réalité du logement et de ce qu'elle implique matériellement et imaginairement. (...)

Bien que partageant le même film et les mêmes préoccupations, ces trois parties ne semblent pas répondre aux mêmes critères d'intervention, aux mêmes modalités de regard. Elles forment un ensemble mais évoluent les unes à côté des autres, elles se font écho mais chacune a son histoire, ses histoires. Double hospitalité : elles fournissent de quoi accueillir le film et le film, trouvant son unité grâce à leur contenu respectif, se présente à son tour comme un « truc d'habitat ». Ne s'ouvre-t-il pas en même temps que la porte d'un appartement à visiter, invitant le spectateur à entrer lui aussi ? Et ne se conclut-il pas avec les deux campeurs s'excusant de devoir quitter le film pour retourner à leurs affaires ?

Loin d'être un défaut, la logique paradoxale sur quoi repose le film est au contraire interne à son propos, déjà perceptible dans *Poursuite* : s'installer quelque part à distance de toute forme d'installation, se fixer à un endroit où cohabitent néanmoins le relatif et le non-acquis, où même le confort s'obtient dans l'acceptation d'une part de précarité. On se souvient du personnage d'Audrey dans *Poursuite*, de sa façon de ne pas s'abstraire du commun de la vie sociale en refusant toutefois de se conformer à ses usages, de se rendre disponible mais par intermittences aux schémas édictés par son état civil en s'accordant la liberté d'un intervalle entre la surface ordinaire des choses et l'indice d'un démarquage vis-à-vis du devoir de respectabilité. S'arranger pour trouver la juste mesure (autrement dit la mesure juste) entre la volonté de ne pas céder aux conventions et aux habitudes et celle d'aménager une zone intermédiaire où confondre les dehors du besoin et le privilège d'un retrait assumé, voilà sans doute ce qui motive Marina Déak dans la recherche de son lieu de cinéma.

LISTE TECHNIQUE :

Réalisation : Marina Déak

Image : Alexis Kavyrchine, Olivier Jacquin

Son : Fred Dabo, Thomas Fourel, Bruno Auzet

Montage : Juliette Hautbois

Montage Son : Thomas Fourel

Mixage : Mathieu Farnarier

Etalonnage : Florent Verdet

Production : Florent Verdet

Distribution : Antoine Glémair - Atmosphères Production

antoine.glemair@atmospheresproduction.org - 0607910285

Durée : 93 min

N° Distributeur : 4230 - N° de visa en cours d'attribution

Sortie nationale 1er novembre 2017

Avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée
Avec la participation du Ministère de la Culture et de la Communication
- Direction Générale des Patrimoines – Service de l'Architecture
En partenariat avec l'ACOR - Association des cinémas de l'ouest pour la recherche
Avec le partenariat du groupe Leader

